



**Fédération des CPAS**  
Monsieur Alain VAESSEN,  
Directeur Général  
Rue de l'Etoile, 14

5000 NAMUR

Jambes, le 20 novembre 2020

N/Réf. : DMM/MKTO/ST/RB/LB/inqu/058 – 345.03



Laurent BELANGE, laurent.belange@letec.be  
081/32.27.93

### **Concerne : Adaptation des tarifs TEC au 1<sup>er</sup> février 2021**

Monsieur le Directeur général,

Je vous informe que le Gouvernement Wallon a adopté, en sa séance du 29 octobre 2020, l'Arrêté modifiant les prix à percevoir pour le transport des voyageurs sur le réseau des sociétés de transport en commun de la Région Wallonne. L'indexation tarifaire a été répartie sur l'ensemble de la gamme (titres unitaires, multi-parcours, abonnements et combinés SNCB).

En ce qui concerne les titres sur ticket sans contact utilisés par les CPAS, les prix à appliquer par type de titre sont les suivants :

- **1 Jour Next – 4,40€** (augmentation de 0,10€) : le parcours d'une journée permet au voyageur de se déplacer autant de fois qu'il le souhaite sur une ou plusieurs lignes du TEC, en direct ou avec correspondance(s), pendant une journée et dans les limites géographiques choisies. Le parcours Next s'effectue dans 1 zone ou 2 zones contiguës sur le plan de zones et reliées entre elles par une même ligne de bus ;
- **1 Jour Libre parcours réfugiés – 4,00€** : le parcours 1 journée permet au demandeur d'asile de se déplacer autant de fois qu'il le souhaite sur une ou plusieurs lignes du TEC, en direct ou avec correspondance(s), pendant une journée sur tout le réseau TEC, y compris les lignes Express ;
- **3 Jours Next – 8,40€** (augmentation de 0,10€) : le parcours de 3 journées permet au voyageur de se déplacer autant de fois qu'il le souhaite sur une ou plusieurs lignes du TEC, en direct ou avec correspondance(s), pendant 3 journées consécutives et dans les limites géographiques choisies. Le parcours Next s'effectue dans 1 zone ou 2 zones contiguës sur le plan de zones et reliées entre elles par une même ligne de bus ;

- **3 Jours Horizon+ – 16,30€** : le parcours de 3 journées permet au voyageur de se déplacer autant de fois qu'il le souhaite sur une ou plusieurs lignes du TEC, en direct ou avec correspondance(s), pendant 3 journées consécutives et dans les limites géographiques choisies. Le parcours Horizon+ est valable sur tout le réseau TEC, y compris les lignes Express ;
- **Multi8 – 9,50€** (augmentation de 0,40€) : Le titre de transport Multi 8 permet à un client d'acheter, en une fois, 8 voyages de type Next (1 zone ou 2 zones contiguës et reliées entre elles par une même ligne de bus ou de tram). Il bénéficie de la sorte d'une réduction intéressante sur le prix de chaque voyage ;
- **Multiflex – 14,10€** (augmentation de 0,60€) : Le titre de transport Multiflex permet à un client d'acheter, en une fois, plusieurs voyages et de choisir à chaque déplacement le type de parcours qu'il souhaite effectuer (Next, Horizon ou Horizon+). Le client bénéficie de la sorte d'une réduction intéressante sur le prix de chaque voyage. Le tarif du Multiflex correspondant à 12 unités de voyage Next, ou 6 unités Horizon, ou 4 unités Horizon+ ; ces différentes possibilités peuvent être cumulées sur un même titre.

La déclaration de la politique générale pour la Wallonie 2019-2024 prévoit de mettre en place progressivement la gratuité des transports en commun pour les jeunes de moins de 25 ans, les plus de 65 ans et les publics précarisés. Dans ce cadre, une première diminution de tarifs TEC a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Les abonnements des 18-24 ans ont diminué de 35%, alors que les bénéficiaires du statut BIM ont eu droit à l'application du tarif réduit « familles nombreuses » pour l'ensemble des abonnements. En septembre 2021, la seconde diminution sera déterminée en fonction de la trajectoire décidée par le Gouvernement Wallon en vue d'atteindre la gratuité telle que visée dans la DPR. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur le sujet.

Vous trouverez, en annexe, l'Arrêté du Gouvernement Wallon applicable sur le réseau TEC à partir du 1<sup>er</sup> février 2021

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**Vincent PEREMANS**  
Administrateur Général